



ASSOCIATION POUR  
LA PROTECTION DU  
LAC DE L'ACHIGAN

ASSOCIATION FOR  
THE PROTECTION  
OF LAKE L'ACHIGAN

[www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca)

Notre Lac c'est important.  
C'est à nous de le garder en santé!

**Saint-Hippolyte, mai 2014**

**Chers résidents et résidentes du Lac de l'Achigan et de son bassin versant  
Chers membres de l'APLA**

La saison estivale 2014 est à nos portes et c'est avec plaisir que nous vous informons des actions réalisées par votre association et des dossiers que nous prioriserons dans les mois à venir.

*An English version will be available soon on our website: [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca)*

#### NOTRE MISSION

Cette année, l'APLA célèbre ses 50 années d'existence ! C'est la participation active de ses bénévoles qui a fait de l'APLA ce qu'elle est aujourd'hui. La mission de l'APLA est simple : «...*préserver* la richesse écologique du Lac de l'Achigan tout en *promouvant* les intérêts de ses résidents, comme ceux des résidents de son bassin versant, auprès de la Municipalité de St-Hippolyte, et ce, tant pour la génération actuelle que future...»

#### Notre conseil d'administration

Des bénévoles impliqués et dévoués à la promotion des bonnes pratiques civiques et environnementales : Joanne Gauthier (présidente), Hélène Savignac (vice-présidente), Jean-François Gareau (vice-président), Yoland Coutu (conseiller juridique), Yvan Gingras (secrétaire-trésorier) et les directeurs, Sylvain Allaire, Marise Drouin, Philippe Lemay, Georges Raymond, Michel Roy et Alain Varennes. Soulignons aussi Mme Christine Roy, notre adjointe administrative, technicienne en horticulture et biologiste de formation.

#### NOTRE PLAN D'ACTION 2013-2014

Lors de la dernière assemblée annuelle (10 août 2013) nous vous avons présenté un bilan des réalisations et les objectifs qui gouvernent nos actions cette année. Vous pouvez consulter le procès-verbal sur notre site Internet [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca). Le présent envoi a pour but de vous informer de l'état de ces dossiers. Il faut garder à l'esprit qu'une présence d'algues bleues peut non seulement affecter grandement le système écologique de notre lac, mais aussi contribuer à une grande diminution de l'évaluation de la valeur de vos propriétés riveraines et non riveraines maisons.

#### DATES À RETENIR

- **\*\*Assemblée Générale Annuelle\*\*** : **SAMEDI, 21 JUIN 2014, Camp Bruchési**  
Inscription : 9h00 ; Ouverture de l'assemblée : 9h30
- **Fête du 50<sup>e</sup> de l'APLA** : samedi **le 9 août 2014**, (Remis au lendemain, 10 août, en cas de mauvais temps)  
Détails à venir, consultez notre site Internet : [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca)

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2013

Voici une synthèse des nombreuses activités qui ont mobilisé notre équipe cette année :

- **Lutte aux phosphores** : gestion des équipements « imites rapaces » afin d'éliminer la présence des goélands ; participation active sur le comité de vigilance « Waste Management » ; suivis périodiques avec le responsable du service de l'environnement à la municipalité quant aux fosses septiques et aux installations sanitaires.
- **Projet « Fond Pacte Rural »** : Un projet retenu : Démarrage du suivi du périphyton dans le cadre du RSVL.
- **Tests d'eau** : pour vérifier la qualité et la transparence et informer la Municipalité lorsqu'il y a source de pollution. Consultez les résultats sur notre site Internet [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca).
- **Comité paritaire APLA-Municipalité** : dont le mandat est de bonifier l'application du nouveau règlement 1013-10, demandant le lavage des embarcations, même non-motorisées: **a)** Facilitation de l'enregistrement des embarcations ( peut maintenant être fait électroniquement ) ; **b)** demande de modification du règlement 1058-12 pour rendre obligatoire l'installation d'éponge à cale dans les embarcations motorisées; **c )** démarches pour faciliter l'accréditation des patrouilleurs nautiques municipaux comme agents d'exécution des règlements par la municipalité; **e)** prolongation de la période d'ouverture du débarcadère municipal ; **f)** mise en place de *bouées de signalisation*. **\*\*Même si les bouées sont la responsabilité du fédéral, l'APLA et la Municipalité travaillent conjointement à trouver des pistes de solution pour améliorer la sécurité sur le lac. \*\***
- **Dépliant Info-Lac** : la carte du lac, le code d'éthique ainsi que d'autres renseignements utiles aux résidents et aux vacanciers.
- **Journées de l'environnement du 26 mai 2013 et du 24 mai 2014** : conseils et vente de plants à prix plus que compétitifs.
- **Suivis des dossiers** : rencontres périodiques avec la Municipalité.
- **Participation** active à la table de concertation sur les Lacs de St-Hippolyte.
- **Collaboration** avec la Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption (CARA) et le Conseil régional en environnement (CRE) et membre du Réseau de surveillance des lacs (RSVL).
- **Bonification du site Internet**: Version anglaise maintenant disponible.





# APLA

ASSOCIATION POUR  
LA PROTECTION DU  
LAC DE L'ACHIGAN

ASSOCIATION FOR  
THE PROTECTION  
OF LAKE L'ACHIGAN

[www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca)

Notre Lac c'est important.  
C'est à nous de le garder en santé!

- **Falaise Hale** : ajouts de panneaux interdisant le stationnement, adoption d'un règlement en avril 2013 ; soit vignettes de stationnement obligatoires pour les résidents et leurs invités avec remorquage (même principe qu'au débarcadère municipal). Demande d'ajout de patrouille durant l'été.
- **Rivière Pashby** : suite à nos recommandations, la Municipalité a augmenté les tests de coliformes et a ajouté les tests pour les entérocoques (5 points différents, 3 fois durant l'été).
- **Castors** : mise en place d'un protocole d'intervention.

## DOSSIERS EN COURS

- **\*\*Eaux de ruissellement\*\*** : suite à une des recommandations principales de notre plan directeur, "la gestion des eaux de ruissellement", nous avons pris contact avec un scientifique expert en la matière M. Pierre Bertrand, qui a travaillé sur plus de 150 lacs au cours de sa carrière. C'est son travail dans la protection des lacs qui nous a interpellés. Nous lui avons fait lire le plan directeur du lac de l'Achigan. Il nous a dit que les eaux de ruissellement sont le prochain dossier qui doit nous préoccuper dans notre souci de protection du lac. Ce sont elles qui apportent le plus de phosphore dans le lac. Heureusement, la Municipalité de St-Hippolyte est aussi consciente de ce problème et a entrepris, avec la MRC, la mise sur pied d'un plan de gestion des eaux de ruissellement. Soyez assurés que nous suivrons ce dossier important de très près!
- **Vérification de la qualité de l'eau** : reprise des analyses d'eau et de la mesure de la transparence (RSVL). *Suivi du périphyton 2014*, une ou deux journées de mesures sont prévues entre le 15 juillet et le 15 août.
- **Rivière Pashby** ; poursuite des prélèvements en juin, juillet et août à cinq (5) stations identifiées par notre, afin de trouver la source de contamination aux coliformes fécaux. Les résultats des analyses des entérocoques n'étant pas concluant pour déterminer l'origine de la contamination, des **analyses SUVA seront faites cet été**. Ce test se basant sur l'absorption des UV par la matière organique en suspension dans l'eau nous permettrait de savoir si elle vient plus du milieu naturel ou de la présence humaine.
- **Gestion de l'accès et l'utilisation du Lac Achigan ; \*\*améliorations\*\* au Dépliant explicatif pour les usagers du Lac de l'Achigan** : participation active entre la Municipalité et l'APLA (*il est prêt pour la saison 2014*) et ajout de panneaux avec la carte du lac (descente municipale et secteur Kilkenny) et les limites de vitesse. *Il est recommandé de le garder à portée de la main dans votre embarcation !* **b)** participation à l'accréditation des patrouilleurs nautiques municipaux comme agents d'exécution; **c)** règlement sur les « nuisances » : poursuite de demande de bonifications ; **d) pollution par les huiles à moteurs : \*\*Nouveau\*\*** le règlement 1058-12-01 rendant les éponges à cale obligatoires dans les embarcations motorisées a été adopté au conseil municipal du 5 mai 2014.
- **Site Internet : \*\* nouveau \*\*** Ajout de la Foire aux questions.
- **Suivi sur les dossiers** : Falaise Hale, Plateforme Matters, lettre de bienvenue aux nouveaux résidents, etc.
- **Dossier « Fonds Pacte Rural »** : Pas de projet cette année, nous attendons que le programme soit reconduit.
- **Installations septiques : tout comme la Municipalité, nous recommandons la location de toilettes chimiques lorsque vous organisez un party ; UNE SURCHARGE DE L'INSTALLATION RISQUE DE COLMATER L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR !**

Soyez assurés que vous serez les premiers avisés de tout développement. Consultez notre site Internet [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca)

## POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'APLA ?

- Pour protéger l'environnement.
- Pour protéger la valeur de nos propriétés (riveraines et non riveraines).
- Pour accomplir notre devoir citoyen.
- Pour exprimer notre opinion, nos préoccupations.
- Pour s'assurer d'une représentation proactive et vigilante sur le plan municipal et provincial.
- Pour se tenir informé et participer à la protection du Lac de l'Achigan et de son bassin versant.

Votre implication financière annuelle de 50,00\$ nous est VITALE pour défrayer les coûts reliés à la gestion de votre association. Nous maximisons le bénévolat pour garder les frais aussi bas que possible. **Nous avons besoin de vous !**

Devenez membre en remplissant le formulaire ci-joint ou imprimant celui disponible sur notre site Internet, [www.aplaweb.ca](http://www.aplaweb.ca), puis nous le retourner à APLA C.P. 53 J8A 3P4.

Joanne Gauthier,  
Présidente